

Les représentants de proximité

Le relais de terrain du CSE

Devenir un relais efficace entre les salariés, le CSE et la direction.



DURÉE
1 jour • 4 modules



GROUPE
12 participants
maximum



MODALITÉS
Présentiel ou distanciel •
intra ou inter



DÉJÀ FORMÉS
+150 élus

... EN BREF

Le Code du travail renvoie presque tout à l'accord d'entreprise (art. L. 2313-7) : attributions, désignation, crédit d'heures dépendent de l'accord signé. Cette journée apprend aux représentants de proximité à lire cet accord, à utiliser leurs moyens, à traiter les réclamations et les sujets de santé et sécurité, et à s'articuler avec le CSE. Elle intéresse aussi les négociateurs de l'accord de mise en place.

... POUR QUI ?

Représentants de proximité, élus du CSE qui les désignent et travaillent avec eux, délégués syndicaux et négociateurs, élus d'entreprises multi-sites.

... OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Comprendre le cadre légal et le positionnement du mandat
- ✓ Clarifier vos missions et vos moyens d'action au quotidien
- ✓ Renforcer votre collaboration avec le CSE et la direction
- ✓ Intervenir sur la santé, la sécurité et les conditions de travail
- ✓ Maîtriser les enjeux de l'accord de mise en place
- ✓ Renforcer le dialogue social sur le terrain
- ✓ Traiter les réclamations individuelles et collectives de votre site
- ✓ Articuler votre action avec le CSE central et les organisations syndicales



LE RÉFLEXE UTILE

Relisez votre accord article par article et repérez ce qu'il ne dit pas. Un silence sur les attributions, la désignation ou le crédit d'heures est une difficulté programmée.

... PROGRAMME

1 La mise en place des représentants de proximité

- Pourquoi instaurer des représentants de proximité ?
- Le rôle des représentants de proximité dans le dialogue social
- Leur complémentarité avec les autres instances représentatives
- L'adaptation du dispositif aux réalités de l'entreprise

2 Le statut des représentants de proximité

- Nomination et désignation : quelles règles appliquer ?
- Droits, obligations et statut protecteur
- Articulation avec les autres élus du CSE et les organisations syndicales

3 Les missions et moyens des représentants de proximité

- Rôle dans le traitement des réclamations individuelles et collectives
- Participation aux questions de santé, sécurité et conditions de travail
- Suivi des problématiques spécifiques aux établissements ou sites concernés
- Les moyens des représentants de proximité : le crédit d'heure, la liberté de circulation et l'accès au local

4 La négociation d'un accord de mise en place des représentants de proximité

- Pourquoi formaliser un accord et quels sont ses avantages ?
- Définir le périmètre et le nombre de représentants de proximité
- Adapter l'accord aux spécificités de l'entreprise
- Le contenu de l'accord : les points essentiels à négocier



PRÉREQUIS

Aucun prérequis.



DÉLAI D'ACCÈS

Intra : immédiat, à la demande du client. Inter : selon le calendrier des sessions.



ÉVALUATION

Positionnement en amont, évaluation des acquis, questionnaire de satisfaction, attestation de fin de formation.



FINANCEMENT

Budget de fonctionnement du CSE, par délibération : l'article L. 2315-61, alinéa 3, le prévoit expressément pour les représentants de proximité.



ACCESSIBILITÉ

Accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations sur demande : infos@cseacademie.fr.





CSE ACADEMIE

Votre allié pour un CSE éclairé et performant



Formations CSE

34 formations, en intra ou en inter, partout en France



Accompagnement juridique

Un juriste référent dédié à votre CSE toute l'année



Rédaction de procès-verbaux

Trois formules, du compte rendu simple au mot-à-mot



Rencontres CSE

Des séminaires pour monter en compétences entre élus

+1 500

ÉLUS FORMÉS

98 %

DE SATISFACTION

9,8/10

NOTE MOYENNE

34

FORMATIONS

PARLONS DE VOTRE PROJET



06 59 05 52 13



infos@cseacademie.fr



www.cseacademie.fr

Du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h. Réponse à votre demande sous 24 h.



TOUT LE
CATALOGUE
EN LIGNE

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION.



SUIVEZ-NOUS

LinkedIn



Facebook



TikTok